

Image not found or type unknown



## Obtention d'un chéquier après interdiction

Par **rouby**, le **19/10/2012** à **19:14**

Bonjour,

suite à une interdiction bancaire pour un seul cheque que j'ai régularisé et dont j'ai reçu la levée d'interdit par ma banque ;il y a t-il un délai pour en refaire la demande et la banque peut-elle me le refuser?

A savoir que je suis client depuis 2005 et la seule chose qu'elle peut me reprocher est de me servir régulièrement de mon découvert accordé par écrit.Elle m'a déjà refusée la carte bleu autre que la normale avec des montants de retraits et de paiements limités à la semaine et au mois!

en espérant réponse

Recevez toutes mes salutations

merci d'avance